



DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 13 janvier 2017 à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 06/01/2017, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Erwan LE FLOCH, Président.

Présents : 16

Erwan LE FLOCH, Jean KERIVEL, Marie-Pierre BARIOU, Christian GRIJOL, Patrick TANGUY, Marc RAHER, Yves TYMEN, Gaby LE GUELLEC, Thomas MEYER, Catherine ORSINI, Marie-Thérèse HERNANDEZ, Marie Raphaëlle LANNOU, Hélène QUERE, François CADIC, Françoise PENCALET, Hugues TUPIN

Absent excusé : Henri CARADEC

Pouvoirs : 5

Dominique TILLIER, pouvoirs à Marie Raphaëlle LANNOU
Philippe PAUL, pouvoirs à François CADIC
Claudine BROSSARD, pouvoirs à Hélène QUERE
Florence CROM, pouvoirs à Marie-Pierre BARIOU
Jean-Jacques GOURTAY, pouvoirs à Marie-Thérèse HERNANDEZ

Secrétaire de séance : Marie Raphaëlle LANNOU

Délibération N° DE 07-2017

Objet : Décision Modificative N°4 au Budget Principal concernant le FPIC

Rapporteur : Erwan LE FLOCH

Douarnenez communauté s'est fait notifier le montant définitif de contribution et d'attribution du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) pour l'année 2016.

La répartition du FPIC 2016 se présente comme suit :

	Montant prélevé	Montant reversé	Solde
Part EPCI	- 191 352	180 717	- 10 635

Il a été inscrit au chapitre 014 du budget primitif 2016 des crédits insuffisants qu'il y lieu d'abonder comme ci-après :

Sens	Chap	Article	Objet	Montant
Dépenses	014	73925	Reversement FPIC	66 100,00
Dépenses	022	022	Dépenses imprévues	- 66 100,00
				-

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 02/01/2017,

Il est proposé au conseil communautaire :

- **d'adopter la décision modificative n°4 du budget principal pour un montant de 66 100,00€**

Envoyé en préfecture le 18/01/2017

Reçu en préfecture le 18/01/2017

Affiché le

ID : 029-242900645-20170113-DE_07_2017-DE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.

Fait et délibéré le 13 janvier 2017

**Le Président,
Erwan LE FLOCH**

